

Bon de commande 2027 - MAIRIE

Pièges à frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, la période de piégeage du frelon s'étendra de Mars à Mai 2027.

Nous vous invitons à passer dès maintenant votre commande de pièges.

Ceux-ci peuvent être utilisés sur les terrains communaux ou prêtés, distribués ou revendus à vos administrés. Vous pouvez notamment proposer la vente de ces pièges à vos administrés via Panneau-Pocket, par exemple.

Attention, le tissu pour les filtres de vos pièges est à changer régulièrement. Pensez à vérifier son état afin de garder une sélectivité de votre piège.

Le GDS de l'Eure, qui coordonne cette lutte au niveau départemental, reste à votre disposition pour toute question au **02.32.23.86.80** ou **laure.benard@gds27.fr**.

Commune _____

Adresse de la mairie _____

Téléphone _____

Courriel _____

Quantité de pièges souhaités _____ pièges à 36,5 € TTC l'unité

Quantité de filtres supplémentaires _____ filtres à 9,54 € TTC le lot de 10

Total _____ € TTC

Signature

Mode de paiement :

- **Pour les administrés** : espèces ou chèque à l'ordre de la Section Apicole du GDS de l'Eure. Le règlement du montant de la commande doit nous être transmis pour valider le bon de commande
- **Pour les communes** : une facture sera établie et déposée sur Chorus.

Toute commande prise sera facturée.

Bon de commande à renvoyer avant le **5 octobre 2026** soit :

- par mail à **laure.benard@gds27.fr**
- par courrier au **GDS de l'Eure - CS 30556, 27005 EVREUX Cedex**